

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2018

1. Dans les délais requis, une séance extraordinaire avait été convoquée par le directeur général et secrétaire-trésorier, afin de compléter une demande à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ), relativement au dossier de l'installation de l'écocentre municipal.
2. **La séance a été ouverte** à 20 h, en présence d'un citoyen. En l'absence du maire Serge Dubé et du conseiller André St-Louis, qui étaient à l'extérieur de Saint-Paulin, la séance a été présidée par le maire suppléant, Mario Lessard.
3. Afin de régler un détail technique, il a été résolu à l'unanimité **de demander à la CPTAQ d'ajouter, à la demande que la Municipalité lui avait adressée le 14 mai dernier, le lot correspondant au chemin d'accès au site du chemin des Pionniers** et ce, en vue de la mise en place de l'installation permanente de l'écocentre municipal.
4. Par vote unanime, à 20 h 05, **la séance a été levée.**